

Publié le 7 février 2014

## Journées nationales : à la reconquête des friches polluées !

Organisée par l'Ademe les 25 et 26 mars à Paris, la 4<sup>e</sup> édition des journées nationales sur la « Reconversion des friches urbaines polluées » donnera un nouvel éclairage sur les opportunités de reconquête de foncier contraint, souvent en cœur de ville, capables d'apporter un nouvel élan à des centre-villes et autres quartiers.



L'ambition de l'[Ademe](#) est avant tout « d'apporter des réponses et conseils pertinents » aux acteurs publics et privés dans la conduite de leur projet d'aménagement de friches urbaines polluées. « La reconversion de ces dernières constitue un véritable enjeu pour l'aménagement durable du territoire », confie l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie qui organise l'évènement avec plusieurs partenaires, dont la Fédération des Epl et la Sem Innovia Durablement Grenoble. Le contexte actuel de rareté foncière, la prise de conscience des effets négatifs de la périurbanisation sur les espaces naturels et agricoles et la montée en puissance des préoccupations sanitaires et environnementales, donnent en effet tout son intérêt à la reconquête de ce type de foncier. La reconquête de ces terrains, souvent nichés en cœur de ville et proche des principales infrastructures et autres services et équipements publics, « offre en effet de véritables opportunités économiques, sociales et environnementales », ajoute l'Ademe.

### **Du foncier réhabilité**

Conscientes de l'enjeu, nombre d'Epl d'aménagement se sont lancées dans ce type d'opération complexe où elles utilisent tout leur savoir faire. A Grenoble, par exemple, la Sem [Innovia](#) réalise la

transformation du quartier Bouchayer-Viallet en réhabilitant et en valorisant 6 hectares de friche industrielle lourdement polluée, située en entrée de ville. La qualité du projet en a fait en 2013 l'un des 13 lauréats du [label national EcoQuartier](#). A Manom, en Moselle (communauté d'agglomération Portes de France-Thionville), l'aménagement de la Zac de l'Emaillerie et la création de son village artisanal par la [Sodevam](#) a été possible après dépollution du site de 7 hectares.

Les exemples d'Epl qui s'impliquent pour dépolluer des friches et les transformer en logements, bâtiments publics, pépinières et autres hôtels d'entreprises, sont nombreux dans l'hexagone. Certaines se sont particulièrement illustrées comme la [Sem Ville renouvelée](#) avec le site de l'Union au cœur de la métropole lilloise, la [Sat](#) (projet d'écoquartier Hoche Sernam à l'Est de Nîmes), la Samoa (projet urbain de l'île de Nantes) ou encore la Sem [Plaine Commune Développement](#) qui accompagne et pilote les études du projet urbain de la Plaine Saint-Denis.

Par Marie-Anne RAMAZZINA